

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G211 Dynamique de groupe 2			
Ancien Code	SORH2B11	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOGR2110		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Frédéric JANUS (frederic.janus@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE a pour objectif de permettre à l'étudiant d'observer, de comprendre et de mettre en pratique les différents outils et techniques de communication utiles à la profession. Les apprentissages sont avant tout pratiques. Les étudiants sont initiés à la négociation dans la fonction de Gestion des Ressources Humaines.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.3 Développer le sens de l'écoute et du dialogue
- 1.4 Adapter son comportement à la situation et à son interlocuteur
- 1.5 S'assurer de la transmission et de la compréhension des messages

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.3 Travailler en équipe et collaborer

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH2B11A SOFT RH: Négociation et prise de décisions 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH2B11A SOFT RH: Négociation et prise de décisions 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2024-2025 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

SOFT RH: Négociation et prise de décisions			
Ancien Code	23_SORH2B11A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR2111		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric JANUS (frederic.janus@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Initier les étudiants à la prise de décision et à la négociation dans la fonction de Gestion des ressources humaines : maîtriser les techniques et outils de négociation en s'adaptant aux différents interlocuteurs afin de parvenir à une prise de décision.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable :

- d'expliquer les modalités et les modes de prises de décision
- d'utiliser de mettre en pratique les étapes de la prise de décision
- d'argumenter son point de vue
- d'identifier et utiliser certains mécanismes de négociation
- d'expliquer ce qui influence le comportement du négociateur
- d'analyser des situations de négociation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

le travail en équipe - la synergie de groupe - les modes et modalités de la prise de décision- les étapes de la prise de décision - l'argumentation - la clé de voûte de la négociation - mécanismes et méthodes de négociation -

Démarches d'apprentissage

Alternance d'exercices pratiques et de synthèses théoriques, mises en situation, jeux de rôles. Méthode communicative basée sur la participation active en classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents / notes de cours déposés sur la plateforme ConnectED

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents déposés sur la plateforme Connect'ed, distribution de notes théoriques, exercices pratiques, vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

La participation active au séminaire est requise.

La réalisation d'un vade-mecum de la prise de décision et de la négociation est menée, sur base d'éléments vus aux cours et des recherches personnelles de l'étudiant.

Q 2

Evaluation continue pour 20 % des points

Travail individuel pour 80 % des points

Q 3

Travail individuel pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20		
Période d'évaluation			Trv	80	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La présence aux cours est obligatoire. En cas d'absences, l'UE ne pourra pas être validée et l'étudiant devra présenter l'évaluation au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).